



**Collège Saint-Guibert**  
**Place de l'Orneau, 21**  
**5030 Gembloux**  
**081/626480**

Gembloux, le 9 novembre 2020

Chers parents,  
Chers élèves,

Nous espérons que vous allez bien en cette période encore perturbée par l'aggravation de la situation sanitaire en Belgique.

Le Comité de concertation a finalement choisi la date du lundi 16 novembre pour la reprise des cours dans l'enseignement secondaire. Cette rentrée s'effectuera selon le code rouge. Cette communication a pour but de vous informer sur la façon dont le Collège appliquera cette nouvelle directive, en respect de la circulaire 7816 du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les cours sont suspendus pour les élèves le jeudi 12 et le vendredi 13 novembre. Ces deux journées seront mises à profit par les écoles pour préparer l'organisation des cours à partir du 16 novembre. L'école accueillera les élèves dont les parents n'ont pas d'autre solution pendant ces deux journées.

En ce qui concerne le premier degré, l'enseignement restera à 100% en présentiel après le 16 novembre. La seule modification importante est la suspension des cours d'éducation physique. Mme Henry enverra un courrier à tous les parents du premier degré pour leur donner plus de détails.

En ce qui concerne les autres degrés, c'est l'hybridation des apprentissages qui sera de mise à partir du 16 novembre. Il y aura une alternance entre des temps de cours en présentiel et du travail à distance. Pour respecter la contrainte de ne faire venir que la moitié des élèves à l'école, nous organiserons les cours en présentiel de la façon suivante :

| <b>LUNDI</b>  | <b>MARDI</b>  | <b>MERCREDI</b>   | <b>JEUDI</b>  | <b>VENDREDI</b>   |
|---|---|---|---|---|
| <b>16 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>17 novembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années             | <b>18 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>19 novembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années | <b>20 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années |
| <b>23 novembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années | <b>24 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années             | <b>25 novembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années | <b>26 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>27 novembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années |
| <b>30 novembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>1<sup>er</sup> décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années | <b>2 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années  | <b>3 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années  | <b>4 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années  |
| <b>7 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années  | <b>8 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années              | <b>9 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années  | <b>10 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>11 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années |
| <b>14 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>15 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années             | <b>16 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années | <b>17 décembre</b><br>4 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années | <b>18 décembre</b><br>3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> années |

Les autres jours, les élèves resteront à domicile pour travailler en distanciel. Nous rappelons que la présence des élèves aux cours à distance est obligatoire et qu'elle sera contrôlée par les professeurs.

Deux exceptions sont prévues par rapport à ce planning :

- 1 Les élèves de l'enseignement professionnel auront 100% des cours en présentiel. Cette disposition a été prise parce que les élèves de 3<sup>ème</sup> sont parfois regroupés avec les 4<sup>èmes</sup> et les 5<sup>èmes</sup> avec les 6<sup>èmes</sup> et aussi parce qu'il est très difficile d'organiser certains cours à distance pour les élèves de ces options.
- 2 Les élèves de 5<sup>ème</sup> technique agent d'éducation (5TQc et 5TQd) auront également 100% des cours en présentiel car ils travaillent dans une autre implantation. De plus, les élèves de 6<sup>ème</sup> année de cette option seront en stage pendant plusieurs semaines.

Les cours d'éducation physique sont suspendus. Pendant ces heures, les élèves seront pris en charge par un professeur d'éducation physique dans un local de l'implantation de la Place de l'Orneau.

L'école ne préparera aucun repas et les distributeurs ne seront pas accessibles. Les élèves sont donc invités à emmener leur pique-nique et leur boisson. Autant que possible, ils mangeront en classe sous la surveillance d'un professeur. Sinon, ils mangeront à la cafétéria sous la surveillance des éducateurs et dans le respect strict des mesures sanitaires et des règles de distanciation.

Pour tous les élèves à partir de la 3<sup>ème</sup> année, les bulletins et les examens de cette fin de trimestre sont reportés au mois de janvier et de février. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement et dépendront de l'évolution de la situation sanitaire après les vacances de Noël.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations et vous prions d'agréer, Chers parents, Chers élèves, l'expression de nos salutations distinguées.

D. Libert, J.-P. Turpin